

# Réunion de l'atelier mobilité proposée par la CCLL

Catégorie : TERRITOIRE

Mots clés : Mobilité, CCLL

Date : 2023/12/19

Rédacteur : François VACHERESSE

Jean-Claude Stadelmann vice-président en charge des mobilités sur la com-com Loue-Lison présente l'atelier puis donne la parole au responsable du bureau d'études ITEM qui propose un diagnostic sur les mobilités dans le territoire.

Environ 25 personnes sont présentes. Peu d'élus. Des zones entières non représentées. On sent un déficit de communication. Alors que nous avons demandé au moment des discussions sur le SCOT et lors d'autres rencontres à être associés à la réflexion sur la mobilité (EMNE et Bonne Route), il a fallu recontacter la comcom, suite au mail de Norbert, pour recevoir une invitation !)

## Diagnostic :

Les axes structurants passent essentiellement à la périphérie du territoire ; 2 lignes de chemin de fer avec 3 arrêts ( Arc et Senans, Liesle, L'hôpital du Grosbois). Les RN 57 et 83 sont aussi à la périphérie. Il n'y a pas d'axe Est-Ouest. La population du territoire est éloignée des grands centres ( Besançon, Pontarlier).

Le réseau de transports en commun est très faible ( Mobigo) et il n'y a que quelques tronçons de pistes cyclables ( la plus importante : voie verte entre Ornans et L'Hôpital.) Les réseaux de transport des territoires voisins sont parfois utilisés ( gare de Mouchard, réseau grand Besançon).

Centrée essentiellement sur les déplacements domicile travail, l'étude fait apparaître que, majoritairement, les habitants du territoire vont travailler en dehors de la COM-COM. Une petite partie va travailler dans les bourgs : Arc, Quingey, Amancey, Ornans, Tarcenay. (20 % sur Ornans ,12 % sur Quingey...).

Une offre de Voyages A la Demande existe sur Ornans. Le parc automobile des habitants de la comcom est de 1,46 véhicules par foyer, un peu plus que la moyenne départementale,1,30. J'ai demandé à la chargée de mission de la COMCOM que les éléments présentés nous soient communiqués.

## Les participants ont pu réagir à cette présentation :

- seuls les trajets domicile travail ont été pris en compte par le bureau d'étude, rien sur les déplacements pour les loisirs, pour les activités culturelles, pour les courses ou pour les soins médicaux.

-Il n'y a aucune mention des solutions mises en place pour une mobilité douce (ex : autopartage à Liesle. l'autopartage n'est pas connu des habitants du territoire ( et pas par la COMCOM)

- le service des chemins de fer se dégrade...

### **Ateliers**

Nous avons travaillé par ateliers (environ 5 à 6 personnes par atelier). L'objectif était de déterminer les difficultés pour la mobilité dans le territoire à partir de quelques exemples concrets.

Ex : fiche présentant un jeune habitant de Bolandoz qui veut se rendre à Ornans pour un stage.

Quelles sont les solutions de mobilité, quels sont les freins à sa mobilité.

Autre exemple : un couple de retraités qui habitent à Chantrans et qui veut prendre en charge leurs petits enfants pour les emmener à des activités sportives ou culturelles.

### **Le compte-rendu des ateliers a fait apparaître deux difficultés principales :**

Le manque d'offres de mobilité transport et le manque de communication sur ce qui existe ou ce qu'il est possible de faire. Certains ateliers ont souligné le manque de cohérence dues à la diversité des compétences : la Région, le Département , la comcom, les communes, et la difficulté d'être en interconnexion avec les communautés de communes environnantes.

### **Des solutions ont été proposées par les participants :**

-Valoriser les pratiques qui existent déjà. Ex autopartage, VAD...

- Mettre à disposition des véhicules pour des précaires ou des jeunes qui n'ont pas les moyens de se payer une voiture, un vélo électrique, un vélo.

- Organiser des plateformes de covoiturage au plus près des habitants, à l'échelle de 2 ou 3 communes, avec pour chaque village un « ambassadeur de la mobilité » qui coordonne. Possibilité d'utiliser les réseaux what app ou signal...

- Mettre en place des « rézo-pouce » : identifier des lieux dans les villages ou à proximité de voie de communication pour la prise en charge de personne qui souhaite se déplacer en stop (peut se faire éventuellement avec des panneaux indicateurs sur les directions demandées)

- Renforcer bien évidemment les liaisons douces (pistes cyclables le long des axes trop fréquentés pour que on puisse se déplacer à vélo en sécurité et route partagée sur des axes à faible trafic (moins coûteux que le pistes cyclables) mais qui permettraient de mieux sécuriser les déplacements.

- cohérence des tronçons.

**Une autre réunion est prévue à Ornans le 5 février**